

Informations annuelles consolidées de l'exercice 2024/25

Le chiffre d'affaires augmente de 1,1% Le résultat d'exploitation connaît une baisse légère

Hal, le 17 juin 2025

Lignes directrices de l'exercice 2024/25⁽¹⁾

En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Group continue à jouer activement son rôle sociétal en veillant à ce que les clients bénéficient d'une offre de qualité à prix abordable dans ses magasins et en ligne, et ce, de la manière la plus durable possible.

À l'instar des périodes précédentes, l'exercice 2024/25 a été marqué par un marché du détail belge très compétitif dans un contexte macroéconomique riche en défis et incertain. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,1% pour atteindre près de EUR 11,0 milliards. L'évolution du chiffre d'affaires est principalement influencée par la plus forte concurrence sur le marché du détail belge, la baisse de l'inflation alimentaire et les conditions météorologiques défavorables durant l'été dernier. Ceci a donné lieu à une diminution de la part de marché en Belgique (Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Spar et Comarché). La consolidation intégrale des magasins Match et Smatch acquis, Degrenne Distribution, Délidis et NRG a eu un effet positif sur l'évolution du chiffre d'affaires.

La différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat a été principalement négative en 2024/25. Dans ce cadre, Colruyt Meilleurs Prix poursuit sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente. Le groupe est toutefois parvenu à réaliser une marge de bénéfice brut de 30,0%, grâce entre autres à certaines activités dont la marge brute est plus élevée et dont la quote-part dans le chiffre d'affaires consolidé augmente.

Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la consolidation intégrale de Comarché et de l'augmentation des avantages du personnel (influencée par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques et par l'attention permanente accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

L'exercice précédent et cet exercice ont été marqués par un certain nombre d'effets uniques :

- En 2023/24, il y a eu un effet positif net unique de EUR 704 millions lié à Virya Energy dans le cadre de la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy (présentant, entre autres, une plus-value finale de EUR 678 millions) et dans le cadre de la vente d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys (présentée en tant que quote-part dans le résultat des participations).
- Le résultat de l'exercice des activités non poursuivies comprend des effets uniques en 2024/25 et 2023/24, à hauteur respectivement de EUR 3 millions et de EUR -10 millions.

Par conséquent, abstraction faite des effets uniques précités, le résultat d'exploitation a légèrement diminué à EUR 446 millions (4,1% du chiffre d'affaires) et le résultat net des activités poursuivies a baissé à EUR 334 millions (3,1% du chiffre d'affaires).

Les investissements de Colruyt Group s'élevaient à EUR 479 millions en 2024/25 (4,4% du chiffre d'affaires) et concernaient principalement la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité de production axée sur l'intégration verticale et de la capacité logistique en Belgique, l'automatisation, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

Stefan Goethaert, CEO : « En 2024/25, nous avons l'ambition d'égaliser les résultats de 2023/24. En raison de la plus forte concurrence sur le marché du détail belge et de l'inflation alimentaire plus faible que celle qui avait été prévue initialement, le résultat d'exploitation de notre groupe a légèrement diminué en dépit de nos efforts. Malgré les vents contraires, nous maintenons la vision à long terme de notre groupe et continuons à procéder aux investissements nécessaires afin de poursuivre notre stratégie de manière cohérente. En outre, nous sommes fiers des étapes importantes que nous avons franchies dans le cadre de notre politique de durabilité, en particulier de l'atteinte de nos objectifs pour 2024/25. Durant les années à venir, nous voulons renforcer davantage encore notre position. En plus de continuer à nous concentrer sur la croissance commerciale, nous allons mettre l'accent sur un certain nombre de points, dont l'augmentation de notre productivité générale et l'attention ciblée sur le rendement des dépenses d'investissement. Ce qui est nécessaire pour continuer à créer ensemble une valeur ajoutée durable à long terme en tant que groupe et en continuant à miser sur l'ancrage local, avec l'ensemble de nos collaborateurs. Je tiens à remercier sincèrement tous nos collaborateurs pour leur engagement quotidien et leur contribution à notre stratégie à long terme. »

(1) Les lignes directrices ont été établies sur la base du compte de résultats consolidé présentant la SA DATS 24 (ci-après « DATS 24 »), la SA Dreamland (ci-après « Dreamland ») et la SA Dreambaby (ci-après « Dreambaby ») comme des activités non poursuivies.

I. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé⁽²⁾

(en millions EUR)	01/04/2024 - 31/03/2025	01/04/2023 - 31/03/2024	Évolution
Chiffre d'affaires	10.963	10.845	+1,1%
Bénéfice brut	3.287	3.230	+1,8%
% du chiffre d'affaires	30,0%	29,8%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	859	893	-3,9%
% du chiffre d'affaires	7,8%	8,2%	
Résultat d'exploitation (EBIT)	446	470	-5,0%
% du chiffre d'affaires	4,1%	4,3%	
Bénéfice avant impôts	447	1.176	-62,0%
Bénéfice avant impôts, hors effets uniques⁽³⁾	447	472	-5,3%
% du chiffre d'affaires	4,1%	4,4%	
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies	334	1.072	-68,8%
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies, hors effets uniques⁽³⁾	334	368	-9,0%
% du chiffre d'affaires	3,1%	3,4%	
Résultat de l'exercice des activités non poursuivies	3	-21	
Bénéfice de l'exercice	337	1.051	-67,9%
Bénéfice de l'exercice, hors effets uniques⁽³⁾	334	357	-6,4%
% du chiffre d'affaires	3,0%	3,3%	
Bénéfice par action (en EUR)⁽⁴⁾	2,73	8,33	-67,2%
Des activités poursuivies	2,71	8,50	-68,1%
Des activités non poursuivies	0,02	-0,17	
Bénéfice par action, hors effets uniques (en EUR)⁽³⁾⁽⁴⁾	2,71	2,83	-4,3%
Des activités poursuivies	2,71	2,91	-7,0%
Des activités non poursuivies	0,00	-0,08	

(2) Dans le compte de résultats consolidé, DATS 24, Dreamland et Dreambaby sont présentées comme des activités non poursuivies.

(3) Afin de pouvoir mieux comparer les chiffres entre les deux exercices, certaines lignes sont présentées hors effets uniques. Pour un aperçu des effets uniques au cours des exercices 2024/25 et 2023/24, veuillez vous référer aux « lignes directrices » ci-avant.

(4) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 123.489.687 en 2024/25, contre 126.163.912 en 2023/24.

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté de 1,1% pour atteindre près de EUR 11,0 milliards en 2024/25. L'évolution du chiffre d'affaires a été principalement influencée par la plus forte concurrence sur le marché du détail belge, la baisse de l'inflation alimentaire et les conditions météorologiques défavorables durant l'été dernier. La consolidation intégrale de Comarché, Degrenne Distribution, Délidis et NRG a eu un impact positif sur l'évolution du chiffre d'affaires. La prolongation de l'exercice de Newpharma au cours de l'exercice précédent et le changement d'exercice de The Fashion Society au cours de l'exercice actuel ont également eu un impact négatif. De ce fait, Newpharma et The Fashion Society sont intégralement consolidées pendant respectivement douze et dix mois en 2024/25, contre quinze et douze mois respectivement en 2023/24. Hors Comarché, Degrenne Distribution, Délidis et NRG et hors Newpharma et The Fashion Society, le chiffre d'affaires est resté pratiquement stable (-0,4%).

La part de marché en Belgique de Colruyt Group (Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Spar et Comarché) a diminué à 29,0% au cours de l'exercice 2024/25 (29,3% en 2023/24). Depuis le début de l'année 2025, le nombre de parties sur la base desquelles Nielsen calcule les parts de marché a changé, de même que la méthode de calcul. Par conséquent, la part de marché de l'exercice précédent a également été revue.

La différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat a été principalement négative en 2024/25, mais le groupe est parvenu à réaliser une marge de bénéfice brut de 30,0%. Cela peut s'expliquer, entre autres, par certaines activités dont la quote-part dans le chiffre d'affaires consolidé augmente et dont la marge brute est plus élevée. Le marché du détail belge reste très concurrentiel. En tant que distributeur et leader du marché, Colruyt Group continue à jouer son rôle sociétal, les clients pouvant compter sur le groupe dans le cadre du suivi de leur budget ménager.

Les coûts opérationnels nets ont augmenté de EUR 92 millions et représentaient 22,2% du chiffre d'affaires. Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la consolidation intégrale de Comarché et de l'augmentation des avantages du personnel (influencée par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique). Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques et par l'attention permanente accordée à la simplification ou à l'automatisation des processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

Colruyt Group accorde une attention maximale à l'amélioration de la productivité et à la gestion des coûts journaliers. Par ailleurs, le groupe reste concentré sur le long terme et poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses collaborateurs, la durabilité, l'efficacité, la transformation numérique, l'innovation, et, bien sûr, les produits de marque maison à prix abordable et de qualité. Durant les années à venir, le groupe mettra également l'accent sur l'augmentation de la productivité commune (croissance du chiffre d'affaires et amélioration de la base de coûts), sur les dépenses d'investissement axés sur cet objectif et sur la durabilité, ainsi que sur la poursuite de la réduction du fonds de roulement nécessaire.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** a diminué de 3,9% pour s'établir à EUR 859 millions ou 7,8% du chiffre d'affaires (8,2% en 2023/24).

Les amortissements et pertes de valeur ont enregistré une baisse de EUR 11 millions. Les amortissements ont augmenté de EUR 22 millions, principalement en raison des investissements continus dans les magasins, les centres de distribution et de production ainsi que les programmes de transformation.

Les pertes de valeur ont diminué de EUR 33 millions : il n'y a pas eu de perte de valeur significative en 2024/25.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** a légèrement diminué de 5,0% pour s'établir à EUR 446 millions, soit 4,1% du chiffre d'affaires en 2024/25 (4,3% en 2023/24).

Le résultat financier net a augmenté de EUR 4 millions pour atteindre EUR 1 million. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des produits financiers, due notamment au rendement réalisé sur la trésorerie disponible.

La quote-part dans le résultat des participations a diminué de EUR 709 millions. Lors de l'exercice précédent, il y a eu un effet positif net unique de EUR 704 millions au total lié à Virya Energy dans le cadre de la vente de Parkwind par Virya Energy et de la vente d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys par Colruyt Group.

Colruyt Group joue un rôle sociétal en reversant près de la moitié de la valeur ajoutée nette générée en Belgique au Trésor belge (plus d'un milliard d'euros), notamment sous forme d'impôts sur les sociétés. Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations, s'élevait à 25,2%.

Le **bénéfice de l'exercice des activités poursuivies** s'élevait à EUR 334 millions (3,1% du chiffre d'affaires). Le chiffre comparable, hors effets uniques en 2023/24, s'élevait à EUR 368 millions (soit 3,4% du chiffre d'affaires). Cela représente une baisse de 9,0%.

En 2024/25, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies comprenait un effet positif unique de EUR 3 millions. En 2023/24, la perte de l'exercice des activités non poursuivies s'élevait à EUR 21 millions. Il se composait du résultat de DATS 24 (pour une période de deux mois), du résultat de Dreamland (pour une période de six mois), du résultat de Dreambaby (pour une période de douze mois) et d'un certain nombre d'effets uniques à concurrence de EUR -10 millions.

Les évolutions précitées ont donné lieu à un **bénéfice** de EUR 337 millions pour l'exercice. Hors effets uniques, le bénéfice de l'exercice s'élevait à EUR 334 millions, soit 3,0% du chiffre d'affaires (contre EUR 357 millions ou 3,3% du chiffre d'affaires en 2023/24).

Le Conseil d'administration proposera un **dividende brut ordinaire** de EUR 1,38 par action à l'Assemblée générale des actionnaires.

B. Informations par secteur d'activité

Ces dernières années, Colruyt Group a adapté sa structure juridique afin de mieux correspondre aux quatre domaines clés de sa stratégie à long terme : « Alimentation », « Santé et Bien-être », « Non-Food » et « Énergie ». La société mère, la SA Colruyt Group, est au service de l'ensemble de ces domaines de spécialisation, les met en lien en vue de créer et d'exploiter des synergies, assure une gestion optimale et efficace et aide à réaliser les objectifs à long terme du groupe.

Dans ce cadre, au cours de l'exercice 2024/25, la structure juridique de Colruyt Group a fait l'objet d'un nouvel ajustement par lequel la SA Colruyt Group a apporté sa participation dans la société Colruyt Food Retail SA et les filiales y afférentes à la SA Ahara. En raison de cette réorganisation juridique interne, les comptes annuels statutaires de la SA Colruyt Group pour l'exercice 2024/25 comprendront un produit unique d'environ EUR 2 milliards sans impact sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Sur la base de la révision de la structure juridique au cours des dernières années, les secteurs opérationnels ont été revus :

- Le secteur « Alimentation » comprend différentes enseignes alimentaires et vend directement aux (grands) consommateurs par le biais de ses propres magasins et en ligne (commerce de détail). Par ailleurs, il livre à des entrepreneurs indépendants, des clients professionnels, des grossistes et d'autres entreprises (activités de commerce de gros, de foodservice et de production alimentaire).
- Le secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » se compose des domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » et comprend les activités de Newpharma, Jims, The Fashion Society et Bike Republic.
- Le dernier secteur, « Activités de groupe, Real Estate et Énergie », se compose du domaine « Énergie », mais aussi des services de soutien (tels que l'IT, les services techniques, les services numériques, etc.), des services corporate et des services immobiliers. Ces services soutiennent principalement les autres domaines de spécialisation.

Les informations sectorielles ci-après sont donc adaptées sur la base de la révision précitée des secteurs opérationnels. Par conséquent, les chiffres comparatifs concernés ont également été revus.

1. Alimentation

Le chiffre d'affaires du secteur « Alimentation » a augmenté de 1,6% pour atteindre EUR 10,4 milliards. Hors Comarché, Degrenne Distribution et Délidis, le chiffre d'affaires de ces activités est resté pratiquement stable (-0,4% par rapport à 2023/24).

Les activités « Alimentation » représentaient 95,2% du chiffre d'affaires consolidé en 2024/25.

Dans un environnement de marché très compétitif marqué par une faible inflation alimentaire et un nombre croissant d'indépendants qui ouvrent leurs portes le dimanche, le **chiffre d'affaires du commerce de détail en alimentation** est resté stable (+0,3%). Abstraction faite de Comarché, le chiffre d'affaires du commerce de détail en alimentation a enregistré une baisse de 1,3%.

Afin d'assurer la position concurrentielle du groupe en Belgique et de garder le cap sur un marché riche en défis et en constante évolution, Colruyt Group a constitué, avec deux autres partenaires, une nouvelle alliance d'achat internationale dans le cadre de l'achat de marques multinationales : Vasco International Trading. Grâce à une position concurrentielle internationale forte, cette alliance indépendante permettra d'accroître l'efficacité des achats, ce qui profitera également aux clients.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Meilleurs Prix en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, y compris celui de Comarché, est resté stable. Colruyt Meilleurs Prix continue à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix et honore au quotidien son engagement à l'égard de ses clients.

En 2024/25, plus de quinze magasins Colruyt ont été rénovés ou transformés et neuf nouveaux magasins Colruyt ont ouvert leurs portes, dont les deux premiers Colruyt Professional en Wallonie. Trois de ces nouveaux magasins étaient d'anciens magasins Match.

Dans les rapports d'été et d'hiver YouGov (anciennement GfK) 2024, Colruyt Meilleurs Prix occupait à nouveau la première place.

Comarché (ou Comarkt en Belgique néerlandophone), une formule de Colruyt Group utilisée temporairement avant que les magasins soient transformés en leur concept définitif, comptait encore 35 magasins au 31 mars 2025. À la suite de l'approbation par l'ABC de l'acquisition de 54 magasins Match et Smatch en Belgique, 39 ont été transformés en Comarché. Entre-temps, certains ont déjà été transformés en leur concept de magasin définitif.

Okay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires global de 1,9% en 2024/25.

En tant que discounter de proximité, Okay continue à mettre l'accent sur les courses rapides, faciles et bon marché.

Le parc de magasins Okay, Okay City et Okay Direct compte 170 magasins et neuf magasins ont été rénovés en 2024/25. Fin 2024, Okay Compact a été rebaptisé Okay City, entièrement sur mesure pour le client citadin : accès facile, assortiment bien sélectionné, budget abordable et ouverture 7 jours sur 7. C'est entre autres grâce à cette formule que le groupe entend accroître sa part de marché dans les villes.

Dans les rapports d'été et d'hiver YouGov (anciennement GfK) 2024, Okay a terminé respectivement à la troisième et à la deuxième place.

Bio-Planet continue à jouer un rôle d'avant-garde en termes de durabilité, en proposant un large éventail de produits biologiques, écologiques et locaux, et d'alimentation saine. Le marché bio se redresse petit à petit après s'être fortement contracté à la suite de la crise énergétique et de la forte inflation. Cela a donné lieu à une légère augmentation de son chiffre d'affaires en 2024/25. Quatre nouveaux magasins ont également ouvert leurs portes (anciens magasins Match et Smatch) : à la fin du mois de mars, l'enseigne comptait 39 magasins en Belgique et un magasin au Grand-Duché de Luxembourg.

Bio-Planet a pris, avec succès, plusieurs mesures pour améliorer la croissance de son chiffre d'affaires et sa rentabilité, et continue à y veiller.

Cru compte quatre marchés. La passion des produits savoureux et artisanaux et l'expérience client, combinées au savoir-faire, occupent toujours une place de choix dans les marchés Cru, qui continuent par ailleurs à œuvrer, eux aussi, à leur efficacité opérationnelle. Ainsi, les priorités ont été précisées au cours des deux dernières années et il a été récemment décidé de céder les coins resto Cuit, attenants aux marchés Cru, à des entrepreneurs indépendants.

Le chiffre d'affaires de Colruyt en France (avec et sans les activités liées aux carburants de DATS 24 en France) est resté à peu près stable (respectivement -0,2% et +0,3%). Le marché français du commerce de détail a connu des volumes sous pression et une inflation alimentaire quasi nulle. Deux nouveaux magasins ont ouvert leurs portes en France en 2024/25.

Colruyt Prix Qualité est un supermarché de proximité bien agencé où les clients trouvent tout ce dont ils ont besoin dans le cadre de leurs courses quotidiennes et hebdomadaires.

Malgré une attention accrue portée à la rentabilité, les résultats escomptés ne sont pas atteints et les activités de commerce de détail intégrées françaises ne sont pas encore rentables. Les magasins apportent une contribution positive, mais les activités n'ont pas l'assise nécessaire pour mobiliser un pouvoir d'achat suffisant et couvrir les frais généraux et les coûts logistiques. C'est pourquoi, comme annoncé au début du mois d'avril 2025, le Conseil d'administration a demandé d'examiner différentes options stratégiques pour les activités de commerce de détail intégrées françaises. Le 16 juin 2025, Colruyt Group a reçu une promesse unilatérale d'achat du Groupement Mousquetaires concernant un projet de cession de 81 magasins de ses activités intégrées de Colruyt Group en France. Pour plus d'informations, nous renvoyons à la section 'II. Événements postérieurs à la date de clôture'.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a augmenté de 6,8%. Hors Degrenne Distribution, intégralement consolidée pendant un exercice complet en 2024/25, contre neuf mois en 2023/24, le chiffre d'affaires a progressé de 2,8%. En Belgique, l'augmentation s'explique principalement par un certain nombre de magasins Match et Smatch acquis et exploités par des indépendants ainsi que par l'expansion.

Colruyt Group continue à miser sur une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants et entend poursuivre le développement de son réseau performant d'indépendants en Belgique et en France durant les années à venir.

Fin octobre, Colruyt Group a annoncé l'acquisition de Delitrateur, qui faisait partie du groupe Louis Delhaize. Delitrateur compte 40 magasins en Belgique et un au Grand-Duché de Luxembourg, qui, à l'exception de trois d'entre eux, sont exploités par des entrepreneurs indépendants. Grâce à cette acquisition, Colruyt Group entend poursuivre sa croissance et mettre davantage l'accent sur une offre axée sur la commodité pour les clients. Cette transaction a été approuvée par l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) en mai. Delitrateur sera donc intégralement consolidée à partir de juin 2025.

Le chiffre d'affaires des activités de **foodservice** de Colruyt Group a connu une hausse de 21,6% en 2024/25, qui peut s'expliquer en partie par l'acquisition de Délidis à la fin du mois de septembre 2024. Délidis opère dans une grande partie de la Flandre et est connu en tant que fournisseur de premier plan de produits (ultra)frais pour ses clients professionnels de l'Horeca. L'acquisition de Délidis s'est inscrite dans le cadre de l'ambition de Solucious de poursuivre sa croissance dans le secteur de l'Horeca. Elle s'inscrit également dans le cadre de la stratégie à long terme de Colruyt Group, qui voit un grand potentiel de croissance sur le marché B2B.

Hors Délidis, le chiffre d'affaires des activités de foodservice a augmenté de 15,9%. Le chiffre d'affaires est principalement réalisé par Solucious, qui livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'Horeca, dans toute la Belgique. Solucious est de plus en plus apprécié par ses clients pour sa facilité d'utilisation, son vaste assortiment, ses livraisons rapides et fiables et une tarification cohérente et équitable.

La **production alimentaire** comprend principalement les départements de production à l'échelle industrielle de Colruyt Group, regroupés sous Fine Food. Il s'agit de la transformation de la viande, de la préparation de salades à tartiner, de la découpe et de l'emballage du fromage, de la mise en bouteille du vin, de la torréfaction du café et de la cuisson du pain. Fine Food réalise son chiffre d'affaires principalement au sein du groupe, auquel cas les produits sont mis en vente sous une marque maison dans les magasins de Colruyt Group. Un chiffre d'affaires est également réalisé en externe dans une moindre mesure, plus spécifiquement par Fine Food Bread (la boulangerie industrielle Roelandt Group).

Le chiffre d'affaires externe de la production alimentaire a augmenté de 2,4% pour atteindre EUR 28 millions.

Le groupe continue à investir dans sa propre production et dans l'intégration verticale. Il peut ainsi continuer à mettre l'accent sur la poursuite de la durabilisation des produits de marque maison.

2. Santé & Bien-être et Non-Food

Ces activités représentaient 4,6% du chiffre d'affaires du groupe en 2024/25. Sur base comparable, le chiffre d'affaires du secteur Santé & Bien-être et Non-Food a augmenté d'environ 5%. Dans les chiffres publiés, le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué de 8,7%. Cette baisse s'explique par les changements précités apportés à l'exercice de Newpharma et de The Fashion Society.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires de **Santé & Bien-être** a augmenté d'environ 15%. Compte tenu de la prolongation de l'exercice de Newpharma en 2023/24 et de l'acquisition de NRG en décembre 2024, le chiffre d'affaires présente une baisse de 3,9% en 2024/25.

Le chiffre d'affaires de Jims a augmenté de 47,9%. Cette hausse s'explique en partie par l'acquisition de NRG, qui s'inscrit dans l'ambition de Colruyt Group de rendre la santé accessible à tous et fait de Jims l'acteur numéro deux sur le marché du fitness en Belgique. Abstraction faite de l'acquisition de NRG, le chiffre d'affaires a augmenté de 23,4% à la suite de l'expansion et de la croissance organique. Compte tenu des clubs NRG acquis, Jims compte 83 centres de fitness, dont 77 en Belgique et six au Grand-Duché de Luxembourg.

Sur une base comparable, le chiffre d'affaires de Newpharma a augmenté de près de 15%. À la suite du changement précité apporté au niveau de l'exercice en 2023/24, Newpharma affiche une baisse de 9,3% de son chiffre d'affaires en 2024/25.

« Santé & Bien-être » constituent un pilier essentiel de la stratégie à long terme du groupe. Colruyt Group propose une offre large et accessible pour aider les clients, les entreprises et leurs collaborateurs à mettre encore plus l'accent sur la santé, et adopte une approche préventive ayant un impact à long terme. Nous œuvrons à une santé accessible à tous en aidant activement nos clients et nos collaborateurs à prendre leur santé en main. Les centres de fitness Jims et la pharmacie en ligne belge Newpharma en sont des exemples, tout comme la plateforme de santé numérique Yoboo dans laquelle le groupe a pris une participation depuis juin 2023. Par ailleurs, Colruyt Group compte quatre pharmacies physiques et un centre médical recourant à Yoboo.

Le chiffre d'affaires **Non-Food** comprend principalement le chiffre d'affaires de The Fashion Society et de Bike Republic. Sur base comparable, le chiffre d'affaires a connu une baisse modeste. Compte tenu du changement au niveau de l'exercice de The Fashion Society, le chiffre d'affaires Non-Food a diminué de 12,6%.

L'évolution du chiffre d'affaires de The Fashion Society, le holding qui regroupe les chaînes de vêtements Zeb, PointCarré et The Fashion Store, était modestement en hausse sur base comparable. Il y a 133 magasins au total, dont quatre en France.

Le chiffre d'affaires de Bike Republic a diminué de 3,4%. Dans un marché sous pression, Bike Republic demeure un acteur de premier plan. Bike Republic compte 29 magasins et trois Service Points. En mars 2025, Bike Republic a ouvert son premier magasin dans le sud de la Belgique.

3. Activités de groupe, Real Estate et Énergie

Le chiffre d'affaires externe des autres activités s'est élevé à EUR 23 millions et a principalement porté sur le chiffre d'affaires externe de Symeta Hybrid, actif dans les **solutions d'impression et de gestion documentaire**. Symeta Hybrid est le leader du marché belge de l'envoi de communications marketing personnalisées et de communications transactionnelles, et dispose d'une technologie d'impression dernier cri ainsi que d'une plateforme de gestion des données performante garantissant le plus haut niveau de sécurité.

Colruyt Group est coactionnaire de **Virya Energy** et détient une participation de 30%. Virya Energy est active dans le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sources d'énergie durable. Virya Energy investit dans l'énergie éolienne terrestre ainsi que dans d'autres technologies, telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, et s'étend à de nouvelles zones géographiques. Virya Energy a procédé en ce sens à une augmentation de capital de EUR 75 millions à la fin du mois de mai 2025, à laquelle Colruyt Group a contribué à hauteur de EUR 23 millions.

Dans le cadre de la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy en juillet 2023 et de la vente d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys par Colruyt Group en mars 2024, la quote-part dans le résultat des participations comprenait un effet positif net unique de EUR 704 millions en 2023/24.

Colruyt Group investit et innove de manière ciblée dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**.

Les ventes en ligne du groupe représentaient presque 8% du chiffre d'affaires du commerce de détail⁽⁵⁾ en 2024/25. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique, et par Newpharma.

Parallèlement à son vaste réseau d'enlèvement (plus de 340 points d'enlèvement en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France), Collect&Go propose un service de livraison à domicile, tant par ses propres collaborateurs à Bruxelles et Anvers et dans leurs environs que par des particuliers qui livrent en périphérie des centres-villes belges. Ce service a été étendu davantage encore en mars 2025 et au début du mois de juin 2025, et touche désormais 60% des ménages en Belgique. Le nombre de régions permettant une livraison à domicile sera encore étendu.

Depuis avril 2025, Foodbag fait partie intégrante de Colruyt Group (la participation s'élevait auparavant à 41,36%). La société belge Foodbag livre chaque semaine des box repas dans toute la Belgique et se distingue par sa qualité, sa flexibilité et sa durabilité. Les clients peuvent choisir, de manière flexible et donc sans abonnement, parmi 35 plats par semaine et il y en a pour tous les goûts : des plats inspirés de la cuisine belge, des plats végétariens ou végétaliens, mais aussi de nouvelles saveurs et cuisines. Parallèlement à la livraison à domicile, les box repas peuvent être enlevés dans plus de 100 points d'enlèvement Collect&Go et des One Meal Box sont proposés dans les magasins Okay ; Foodbag se distingue donc par une approche omnicanale. Cet investissement permettra à Colruyt Group de développer et de renforcer sa position sur le marché alimentaire en ligne.

L'app Xtra de Colruyt Group regroupe de plus en plus d'applications et de services en vue d'apporter encore plus de facilité aux clients. La stratégie de l'app unique encourage l'interaction entre les différentes formules au sein du groupe. Tant l'utilisation de l'app que l'utilisation des fonctionnalités qu'elle intègre continuent de croître.

L'innovation et la **durabilité** demeurent le fil conducteur à travers l'ensemble des activités de Colruyt Group.

Colruyt Group est la référence en matière d'entrepreneuriat durable et une source d'inspiration sur le plan de la consommation réfléchie. Le groupe y œuvre pas à pas par le biais d'un grand nombre de partenariats et d'initiatives.

Colruyt Group met l'accent depuis toujours sur une offre maximale de produits belges. Dans ce cadre, le groupe collabore avec 6 000 exploitations agricoles belges et a conclu des collaborations directes avec 600 entreprises agricoles, petites et grandes. Ces collaborations accordent également de l'attention à la durabilité. Ainsi, une collaboration mettant l'accent sur la poursuite de la durabilisation du lait belge, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, a récemment été renouvelée.

Début 2025, Colruyt Group a regroupé son assortiment végétal sous une nouvelle sous-marque de la marque maison Boni Selection, à savoir Boni Plan't. L'assortiment existant est encore complété par quelques produits entièrement nouveaux. De cette manière, les consommateurs, quelles que soient leurs préférences alimentaires, peuvent opérer des choix durables encore plus réfléchis et, parallèlement, Colruyt Group franchit des étapes importantes dans son ambition en termes de transition protéique.

Durant les années à venir, le groupe continuera à renforcer son leadership dans la durabilisation du patrimoine immobilier et du transport, notamment en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C. État consolidé de la situation financière⁽⁶⁾

La valeur comptable nette du **goodwill, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles** a augmenté de EUR 233 millions pour atteindre EUR 3.996 millions.

Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 479 millions), des regroupements d'entreprises (EUR 88 millions, entre autres à la suite de l'acquisition de NRG et de Délidis), d'une révision IFRS 16 pour les magasins Match et Smatch acquis (EUR 33 millions) et des amortissements (EUR 410 millions).

Colruyt Group poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses canaux de distribution, sa logistique et ses départements de production, dans des énergies renouvelables et dans des programmes de transformation numériques.

Les participations reprises selon la méthode de mise en équivalence ont augmenté de EUR 9 millions pour atteindre EUR 269 millions. Cette hausse s'explique principalement par la participation récente dans BON, le bar gourmet qui propose des repas de qualité et maison.

(5) Le chiffre d'affaires du commerce de détail comprend le chiffre d'affaires du secteur « Alimentation », abstraction faite du chiffre d'affaires du Commerce de gros, du Foodservice et de la Production alimentaire, ainsi que le chiffre d'affaires du secteur « Santé & Bien-être et Non-Food ».

(6) Dans l'état consolidé de la situation financière, la SA Dreambaby était présentée au 31 mars 2024 en tant qu'« Actifs des activités non poursuivies » et « Passifs des activités non poursuivies ».

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie** s'élevaient à EUR 627 millions au 31 mars 2025. Par ailleurs, des excédents de trésorerie ont été placés dans des fonds à vue pour un montant total d'environ EUR 31 millions, présentés en tant qu'actifs financiers dans l'état consolidé de la situation financière.

La **dette financière nette** (IFRS 16 et fonds à vue compris) s'élevait à EUR 297 millions au 31 mars 2025 (EUR 93 millions au 31 mars 2024). Hors IFRS 16, il y a une position de trésorerie nette de EUR 78 millions.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group se chiffraient à EUR 3.172 millions au 31 mars 2025 et représentaient 49,1% du total du bilan.

D. Actions propres

En 2024/25, 4.414.803 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 174,8 millions.
En décembre 2024, 3.000.000 d'actions propres ont été détruites.

À l'issue de l'exercice, 186.066 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 7,1 millions.

Au 13 juin 2025, Colruyt Group **détenait 3.804.237 actions propres**, soit 3,06% du nombre total des actions émises.

II. Événements postérieurs à la date de clôture

A. France

Après avoir examiné plusieurs options stratégiques concernant ses activités intégrées en France, Colruyt Group a reçu le 16 juin 2025 une promesse unilatérale d'achat (put option agreement) du Groupement Mousquetaires, qui s'engage à acquérir, pour le compte de ses adhérents (affiliés indépendants), 81 magasins du réseau intégré français de Colruyt Group, pour un montant total d'environ EUR 215 million en numéraire. La promesse unilatérale d'achat prévoit également le transfert des salariés des points de vente concernés. Employeur soucieux de sa responsabilité sociale, Colruyt Group mettra tout en œuvre pour garantir la continuité des opérations et, autant que possible, de l'emploi, y compris pour les activités et salariés qui ne seraient pas concernés par l'offre ferme du Groupement Mousquetaires.

Pour plus d'informations, nous renvoyons au communiqué de presse financier du 17 juin.

B. Foodbag

En avril 2025, Colruyt Group a porté sa participation dans la SA Smartmat, spécialiste des box repas sous la marque Foodbag, de 41,36% à 100%, les actions restantes ayant été acquises à la SA Korys Investments et aux fondateurs restants. Jusqu'à l'exercice 2024/25 inclus, la SA Smartmat était comptabilisée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group selon la méthode de mise en équivalence. Après cette transaction, la SA Smartmat sera intégralement consolidée à partir de début avril 2025.

La valeur a été déterminée par l'application de méthodes de valorisation conformes au marché. Dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts, les mesures requises ont été prises lors de la transaction initiale en février 2022, lorsque Colruyt Group a acquis 41,36% des actions de la SA Smartmat. Dans ce cadre, des options d'achat et de vente ont également été prévues et ont été exercées en avril 2025.

Cette transaction devrait donner lieu aux impacts suivants au cours de l'exercice 2025/26 :

- l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group présentera une sortie nette d'environ EUR 50 millions ;
- le compte de résultats de Colruyt Group comprendra un effet positif unique de EUR 10 à 15 millions (présenté en tant que quote-part dans le résultat des participations) à la suite de la modification de la méthode de consolidation ;
- un goodwill d'environ EUR 90 millions. Conformément à l'IFRS 3, une allocation du prix d'acquisition sera encore réalisée et le montant du goodwill n'est donc pas encore définitif.

Au cours de l'exercice 2024, Smartmat a réalisé un chiffre d'affaires d'environ EUR 50 millions et une marge EBITDA de plus de 10%.

C. Delitraiteur

En octobre 2024, Colruyt Group a conclu un accord en vue de l'acquisition de 100% des actions de la SA Delitraiteur. Delitraiteur compte 40 magasins en Belgique et un au Grand-Duché de Luxembourg, qui, à l'exception de trois d'entre eux, sont exploités par des entrepreneurs indépendants. Les magasins sont ouverts 7 jours sur 7 de 7h30 à 22h et proposent à la fois des solutions repas et un large éventail de produits alimentaires. Cette acquisition a été approuvée en mai 2025 par l'Autorité belge de la concurrence. La transaction a été finalisée au début du mois de juin. En tant que distributeur belge, Colruyt Group pourra ainsi poursuivre sa croissance et le développement d'une offre axée sur la commodité pour les clients.

Delitraiteur sera intégralement comptabilisée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group à partir de juin 2025. Aucun impact significatif n'est attendu sur le résultat d'exploitation et le résultat net.

D. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

III. Prévisions

Colruyt Group prévoit que le contexte macroéconomique demeurera riche en défis et incertain, et que le marché du détail belge restera très compétitif.

Le groupe a observé les tendances suivantes sur le marché du détail belge au cours des derniers mois :

- l'inflation alimentaire s'est stabilisée autour de 2% ;
- la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat a été moins négative.

Colruyt Group aspire à ce que le résultat d'exploitation de l'exercice 2024/25 restent au moins stables au cours de l'exercice 2025/26. Colruyt Group présentera ses prévisions pour l'exercice 2025/26 à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 septembre 2025.

Le groupe continuera à mettre l'accent sur la croissance de l'ensemble de ses activités (entre autres par l'intégration d'acquisitions antérieures, par l'expansion et par des opportunités ciblées). Dans le contexte macroéconomique et géopolitique incertain actuel et dans l'environnement hautement concurrentiel du marché du détail belge, Colruyt Group entend poursuivre le renforcement de sa position afin de continuer à créer ensemble une valeur ajoutée durable. Dans ce cadre, le groupe mettra également l'accent, durant les années à venir, sur l'augmentation de la productivité commune (croissance du chiffre d'affaires et amélioration de la base de coûts), sur le rendement des dépenses d'investissement, ainsi que sur la poursuite de la réduction du fonds de roulement nécessaire.

En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Meilleurs Prix continuera à jouer son rôle sociétal et à appliquer de manière cohérente sa promesse des meilleurs prix. L'accent mis en permanence sur l'efficacité et la maîtrise des coûts opérationnels permettra à Colruyt Meilleurs Prix de continuer à tenir sa promesse envers ses clients.

IV. Calendrier financier

- | | |
|---|----------------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 18/06/2025 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2024/25 | Au plus tard le 31/07/2025 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 24/09/2025 (16h00) |

V. Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Mélanie Squilbin (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est un groupe de distribution actif dans les domaines « Alimentation », « Santé & Bien-être », « Non-Food » et « Énergie », principalement en Belgique, mais également dans d'autres pays, tels que la France et le Grand-Duché de Luxembourg. Le domaine « Alimentation » comprend les magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Comarché, Bio-Planet, Cru ainsi que les magasins affiliés Spar Colruyt Group et Delitrateur. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa, Épi Service et VivÉco. Colruyt Group compte plus de 750 magasins en gestion propre et plus de 1.000 magasins affiliés. Solucious, Culino, Valfrais et Délidis livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Colruyt Group Fine Food comprend des départements de production à l'échelle industrielle. Le domaine « Santé & Bien-être » se compose essentiellement de Jims, qui regroupe des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, et de Newpharma, la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group active dans différents pays, tels que la Belgique, la France, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Roumanie. Le domaine « Non-Food » comprend les magasins en gestion propre Zeb, PointCarré, The Fashion Store et Bike Republic (principalement en Belgique) ainsi que les magasins affiliés PointCarré. Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion documentaire (Symeta Hybrid) ainsi que les services de conseil stratégique, d'architecture d'entreprise et de gestion de programmes (Myreas). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023), Dreamland et BON. Le groupe emploie plus de 33 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de près de EUR 11,0 milliards en 2024/25. La SA Colruyt Group est cotée à la Bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un effet sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

Compte de résultats consolidé abrégé

(en millions EUR)	Note	01.04.2024 -	01.04.2023 -
		31.03.2025	31.03.2024
Chiffre d'affaires	4.	10.963,4	10.844,8
Coût des marchandises vendues		(7.675,9)	(7.614,3)
Marge brute		3.287,5	3.230,4
Autres produits d'exploitation		164,4	188,6
Services et biens divers		(767,3)	(769,7)
Avantages du personnel		(1.786,8)	(1.703,4)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants		(412,1)	(423,2)
Autres charges d'exploitation		(39,2)	(52,9)
Résultat d'exploitation (EBIT)		446,4	469,8
Produits financiers		37,1	33,2
Charges financières		(36,6)	(36,2)
Résultat financier net		0,5	(3,0)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ⁽¹⁾		0,2	709,1
Résultat avant impôts		447,1	1.175,9
Impôts sur le résultat		(112,7)	(104,3)
Résultat de l'exercice des activités poursuivies		334,4	1.071,6
Résultat de l'exercice des activités non poursuivies	7.	2,6	(20,9)
Résultat de l'exercice		337,0	1.050,7
<u>Attribuable aux :</u>			
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,3)	(0,2)
Actionnaires de la société mère		337,3	1.050,9
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités poursuivies		2,71	8,50
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités non poursuivies		0,02	(0,17)
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)		2,73	8,33

⁽¹⁾ Concerne principalement la vente de Parkwind par la SA Virya Energy au cours de l'exercice précédent.

État consolidé abrégé du résultat global

	01.04.2024 -	01.04.2023 -
(en millions EUR)	31.03.2025	31.03.2024
Résultat de l'exercice	337,0	1.050,7
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	12,6	(7,1)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	0,2	(1,0)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	12,8	(8,1)
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	(0,5)	(0,1)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(1,9)	(1,5)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(2,4)	(1,6)
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	-	-
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	-	-
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	0,3	(0,1)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts ⁽¹⁾	(0,3)	(63,7)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(0,1)	(63,8)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	10,4	(73,5)
Résultat global de l'exercice	347,4	977,2
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	(0,2)
Actionnaires de la société mère	347,7	977,4

⁽¹⁾ Concerne principalement les contrats de swap de taux d'intérêt au sein de la SA Virya Energy. La baisse au cours de l'exercice est due principalement à la disparition des contrats de swap de taux d'intérêt de Parkwind au sein de la SA Virya Energy.

État consolidé abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	Note	31.03.2025	31.03.2024
Goodwill		449,2	415,3
Immobilisations incorporelles		423,0	396,2
Immobilisations corporelles		3.123,4	2.951,2
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence		269,0	260,1
Actifs financiers	9.	27,3	26,8
Actifs d'impôt différé		13,0	16,3
Autres créances	9.	43,0	48,2
Total des actifs non courants		4.347,9	4.114,1
Stocks		776,0	757,8
Créances commerciales	9.	539,8	566,6
Actifs d'impôt exigible		16,5	15,4
Autres créances	9.	92,4	104,0
Actifs financiers	9.	65,3	226,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.	626,8	774,6
Actifs des activités non poursuivies	7.	-	12,5
Total des actifs courants		2.116,8	2.457,1
TOTAL DES ACTIFS		6.464,7	6.571,2
Capital		384,7	379,0
Réserves et résultats reportés		2.787,6	2.794,5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		3.172,3	3.173,6
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,4)	(0,1)
Total des capitaux propres		3.171,9	3.173,4
Provisions		10,2	19,7
Passifs relatifs aux avantages du personnel		71,7	92,7
Passifs d'impôt différé		96,3	92,6
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	9.	755,6	812,6
Total des passifs non courants		933,8	1.017,6
Provisions		0,7	0,4
Passifs productifs d'intérêts	9.	206,9	211,9
Dettes commerciales	9.	1.385,7	1.406,1
Passifs d'impôt exigible		29,8	33,7
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs		735,8	719,0
Passifs liés aux actifs des activités non poursuivies	7.	-	8,9
Total des passifs courants		2.359,0	2.380,1
Total des passifs		3.292,8	3.397,7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6.464,7	6.571,2

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

		Attribuables aux actionnaires de la société mère											
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Note	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1er avril 2024		127.348.890	379,0	2.203.368	(83,1)	(16,5)	(2,9)	5,1	3,5	2.888,4	3.173,6	(0,1)	3.173,4
Résultat global de l'exercice		-	-	-	-	12,7	(0,2)	(2,3)	0,2	337,3	347,7	(0,3)	347,4
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	337,3	337,3	(0,3)	337,0
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-	-	-	-	12,7	(0,2)	(2,3)	0,2	-	10,4	-	10,4
Transactions avec les actionnaires		(2.851.032)	5,7	1.414.803	(54,7)	0,7	-	-	-	(300,7)	(349,0)	-	(349,0)
Augmentation de capital	6.	148.968	5,7	-	-	-	-	-	-	0,8	6,5	-	6,5
Rachat d'actions propres		-	-	4.414.803	(174,8)	-	-	-	-	(0,5)	(175,2)	-	(175,2)
Annulation d'actions propres		(3.000.000)	-	(3.000.000)	120,1	-	-	-	-	(120,1)	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle au sein des entreprises associées		-	-	-	-	-	-	-	-	(9,3)	(9,3)	-	(9,3)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	(171,1)	(171,1)	-	(171,1)
Autres		-	-	-	-	0,7	-	-	-	(0,6)	0,1	-	0,1
Au 31 Mars 2025		124.497.858	384,7	3.618.171	(137,7)	(3,1)	(3,1)	2,8	3,7	2.925,0	3.172,3	(0,4)	3.171,9

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

		Attribuables aux actionnaires de la société mère										Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions EUR, sauf nombre d'actions)		Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total		
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1er avril 2023		134.077.688	370,2	6.687.980	(238,6)	(7,8)	(2,7)	78,0	4,5	2.306,6	2.510,3	0,1	2.510,5
Résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(7,1)	(0,2)	(65,2)	(1,0)	1.050,9	977,4	(0,2)	977,2
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	1.050,9	1.050,9	(0,2)	1.050,7
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(7,1)	(0,2)	(65,2)	(1,0)	-	(73,5)	-	(73,5)
Transactions avec les actionnaires		(6.728.798)	8,8	(4.484.612)	155,5	(1,6)	-	(7,8)	-	(469,1)	(314,2)	(0,1)	(314,2)
Augmentation de capital		271.202	8,8	-	-	-	-	-	-	1,6	10,4	-	10,4
Rachat d'actions propres		-	-	2.533.995	(93,1)	-	-	-	-	(0,6)	(93,7)	-	(93,7)
Vente d'actions propres aux membres du personnel		-	-	(18.607)	0,9	-	-	-	-	-	0,9	-	0,9
Annulation d'actions propres		(7.000.000)	-	(7.000.000)	247,8	-	-	-	-	(247,8)	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle au sein des entreprises associées		-	-	-	-	-	-	-	-	(8,0)	(8,0)	-	(8,0)
Modifications de la méthode de consolidation		-	-	-	-	(1,6)	-	-	-	1,6	-	-	-
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	(226,6)	(226,6)	-	(226,6)
Autres		-	-	-	-	-	-	(7,8)	-	10,6	2,8	(0,1)	2,7
Au 31 mars 2024		127.348.890	379,0	2.203.368	(83,1)	(16,5)	(2,9)	5,1	3,5	2.888,4	3.173,6	(0,1)	3.173,4

État consolidé abrégé des flux de trésorerie

Les montants indiqués ci-après englobent à la fois les activités poursuivies et les activités non poursuivies.

	01.04.2024 -	01.04.2023 -
(en millions EUR)	31.03.2025	31.03.2024
Activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	447,1	1.152,7
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	412,1	430,3
Produits financiers et charges financières	(0,5)	3,6
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(0,2)	(709,1)
Moins-values/(plus-values) sur la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(7,2)	(7,5)
Décote sur l'augmentation de capital réservée au personnel	0,8	2,5
Autres	(4,0)	(3,2)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	848,1	869,2
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	55,1	(2,0)
Diminution/(augmentation) des stocks	(18,3)	16,3
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	(27,2)	80,5
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	(3,8)	58,2
Dividendes perçus	1,0	584,9
Impôts payés sur le résultat	(116,3)	(91,4)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	738,6	1.515,7
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(478,7)	(433,8)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) ⁽¹⁾	(47,7)	(180,9)
Désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés) ⁽¹⁾	5,9	86,2
Augmentation de la participation dans le capital des entreprises associées et coentreprises	(15,7)	(1,9)
Remboursements de capital des entreprises associées et coentreprises	0,3	345,0
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers ⁽²⁾	167,5	(186,8)
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	(3,4)	(3,6)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14,7	32,9
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(357,0)	(342,9)
Activités de financement		
Produits de l'émission d'actions	5,7	8,8
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(0,4)
Rachat d'actions propres	(176,0)	(93,2)
Nouveaux emprunts	25,5	58,9
Remboursement d'emprunts	(139,3)	(417,5)
Intérêts payés	(21,6)	(23,5)
Intérêts perçus	22,8	14,5
Remboursement des dettes de contrats de location	(76,4)	(69,2)
Dividendes payés	(171,1)	(226,5)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(530,4)	(748,2)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(148,8)	424,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er avril	775,5	352,7
Effet des modifications du périmètre de consolidation	-	(1,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	626,7	775,4

⁽¹⁾ Cf. note 7. Modifications du périmètre de consolidation.

⁽²⁾ Cf. note 9. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe.

Le résultat avant impôts inclut les activités non poursuivies. Il s'agit de la somme du résultat de l'exercice pour les activités poursuivies (EUR 447,2 millions pour 2024/25 et EUR 1.175,9 millions pour 2023/24) et du résultat de l'exercice pour les activités non poursuivies (EUR -0,1 million pour 2024/25 et EUR -23,3 millions pour 2023/24). Le poste « Autres » comprend les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeurs sur les stocks.

Notes aux états financiers consolidés abrégés

1 Base de présentation et déclaration de conformité

La SA Colruyt Group (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Les états financiers consolidés abrégés pour l'exercice 2024/25, clôturé au 31 mars 2025, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés abrégés sont un extrait des états financiers consolidés tels qu'ils seront publiés fin juillet 2025.

Les états financiers consolidés abrégés sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), tels qu'élaborés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et adoptés par l'Union européenne, jusqu'au 31 mars 2025 inclus.

Les états financiers consolidés abrégés de Colruyt Group ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 13 juin 2025.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2 Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2023/24, tels que publiés en juillet 2024, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2024 :

- IFRS 16 (amendement), « Contrats de location – Passif locatif découlant d'une cession-bail » ;
- IAS 1 (amendement), « Présentation des états financiers – Classification de passifs » ;
- IAS 7 et IFRS 7 (amendement), « Informations à fournir – Ententes de financement de fournisseurs » ;

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'effet significatif sur les présents états financiers consolidés abrégés.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront applicables qu'après le 31 mars 2025, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IAS 21 (amendement), « Effets des variations des cours des monnaies étrangères – absence de convertibilité » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2025) ;
- IFRS 9 (amendement) « Instruments financiers – Classement et évaluation » et à l'IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2026) ;
- IFRS 18 (nouvelle norme), « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2027) ;
- IFRS 19 (nouvelle norme), « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2027) ;
- IFRS 9 et IFRS 7 (amendement) « Contrats d'électricité renouvelable » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2026) ;
- Améliorations aux normes comptables IFRS annuelles – Volume 11.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore applicables à Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3 Secteurs opérationnels

Ces dernières années, Colruyt Group a adapté sa structure juridique afin de mieux correspondre aux quatre domaines clés de sa stratégie à long terme : « Food », « Santé et Bien-être », « Non-Food » et « Énergie ». La société mère, la SA Colruyt Group, est au service de l'ensemble de ces domaines de spécialisation, les met en lien en vue de créer et d'exploiter des synergies, assure une gestion optimale et efficace et aide à réaliser les objectifs à long terme du groupe.

Dans ce cadre, au cours de l'exercice 2024/25, la structure juridique de Colruyt Group a fait l'objet d'un nouvel ajustement par lequel la SA Colruyt Group a apporté sa participation dans la société Colruyt Food Retail SA et les filiales y afférentes à la SA Ahara. En raison de cette réorganisation juridique interne, les comptes annuels statutaires de la SA Colruyt Group pour l'exercice 2024/25 comprendront un produit unique d'environ EUR 2 milliards sans impact sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Les secteurs opérationnels ont été revus sur cette base :

- Le secteur « Food » comprend différentes enseignes alimentaires et vend directement aux (grands) consommateurs par le biais de ses propres magasins et en ligne (commerce de détail). Par ailleurs, il livre à des entrepreneurs indépendants, des clients professionnels, des grossistes et d'autres entreprises (activités de commerce de gros, de foodservice et de production Food).
- Le secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » se compose des domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » et comprend les activités de Newpharma, Jims, The Fashion Society et Bike Republic.
- Le dernier secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » se compose du domaine « Énergie », mais aussi des services de soutien (tels que l'IT, les services techniques, les services numériques, etc.), des services corporate et des services immobiliers. Ces services soutiennent principalement les autres domaines de spécialisation.

Les informations sectorielles ci-après sont donc adaptées sur la base de la révision précitée des secteurs opérationnels. Par conséquent, les chiffres comparatifs concernés ont également été revus.

En tant que Chief Operating Decision Maker (CODM), le CEO suit les performances des différents secteurs.

Le résultat des différents secteurs est évalué par le résultat d'exploitation (EBIT), calculé conformément aux méthodes comptables significatives. Le résultat financier net, les impôts sur le résultat et la quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ne sont pas suivis par secteur. Aucun actif ou passif n'est présenté par secteur au CODM. Les transactions entre entités légales se font dans des conditions de pleine concurrence.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Group est soumis à des fluctuations saisonnières et varie sur la base des spécificités propres à chaque secteur. Dans le secteur Food, le chiffre d'affaires augmente souvent les jours précédant Noël et Pâques.

Le résultat d'exploitation des services de soutien du groupe est alloué aux autres secteurs sur la base des services sollicités. Le secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » présente les investissements et les charges d'amortissement des investissements qu'il réalise pour les services aux autres secteurs.

Les domaines « Santé et Bien-être » et « Non-Food » sont regroupés au sein du secteur « Santé & Bien-être et Non-Food » étant donné qu'ils ne répondent pas aux seuils quantitatifs ou présentent des caractéristiques économiques similaires. Ces deux domaines comprennent des activités de commerce de détail et opèrent principalement en Belgique.

Le domaine « Énergie » comprend uniquement la participation dans Virya Energy (prise selon la méthode de mise en équivalence). Ce domaine ne répond pas aux critères d'un secteur opérationnel et est inclus dans le secteur « Activités de groupe, Real Estate et Énergie » en tant que quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence.

	Food	Santé & Bien-être et Non-Food ⁽³⁾	Activités de groupe, Real Estate et Énergie	Éliminations	Colruyt Group
(en millions EUR)	2024/25	2024/25	2024/25	2024/25	2024/25
Chiffre d'affaires – externe	10.440,6	499,6	23,2	-	10.963,4
Chiffre d'affaires – interne	3,3	-	5,6	(8,9)	-
Chiffre d'affaires total	10.443,9	499,6	28,8	(8,9)	10.963,4
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	(9.920,7)	(460,5)	267,5	8,9	(10.104,8)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(71,0)	(36,6)	(304,6)	-	(412,1)
Résultat d'exploitation (EBIT)	452,3	2,5	(8,3)	-	446,4
Résultat financier net					0,5
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence			0,2		0,2
Impôts sur le résultat					(112,7)
Résultat de la période des activités non poursuivies					2,6
Résultat de l'exercice					337,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles⁽²⁾	47,4	28,1	403,2	-	478,7

⁽¹⁾ Les charges d'exploitation comprennent à la fois le coût des marchandises vendues et les coûts opérationnels.

⁽²⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

⁽³⁾ L'exercice 2024/25 comprend 10 mois de résultats de The Fashion Society.

	Food ⁽²⁾	Santé & Bien-être et Non-Food ⁽³⁾	Activités de groupe, Real Estate et Énergie	Éliminations	Colruyt Group
(en millions EUR)	2023/24	2023/24	2023/24	2023/24	2023/24
Chiffre d'affaires – externe	10.273,0	547,5	24,2	-	10.844,7
Chiffre d'affaires – interne	25,9	-	-	(25,9)	-
Chiffre d'affaires total	10.298,9	547,5	24,2	(25,9)	10.844,7
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	(9.700,5)	(506,8)	229,6	25,9	(9.951,7)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	(88,9)	(40,1)	(294,2)	-	(423,2)
Résultat d'exploitation (EBIT)	509,6	0,6	(40,3)	-	469,8
Résultat financier net					(3,0)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence			709,1		709,1
Impôts sur le résultat					(104,3)
Résultat de la période des activités non poursuivies ⁽⁴⁾					(20,9)
Résultat de l'exercice					1.050,7

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles⁽⁵⁾	57,1	22,7	352,7	-	432,6
--	-------------	-------------	--------------	----------	--------------

⁽¹⁾ Les charges d'exploitation comprennent à la fois le coût des marchandises vendues et les coûts opérationnels.

⁽²⁾ Durant l'exercice 2023/24, 9 mois de résultats de Degrenne Distribution (depuis juillet 2023) et 1 mois de résultats de Comarché (depuis mars 2024) ont été comptabilisés.

⁽³⁾ Durant l'exercice 2023/24, 15 mois de résultats de Newpharma ont été comptabilisés en raison d'une prolongation de l'exercice.

⁽⁴⁾ Cf. note 7. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽⁵⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et les modifications de la méthode de consolidation.

Au cours de l'exercice 2024/25, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 478,7 millions (hors droits d'utilisation). L'exercice précédent, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 432,6 millions (hors droits d'utilisation).

Les investissements de Colruyt Group portent principalement sur la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité de production axée sur l'intégration verticale et de la capacité logistique en Belgique, sur l'automatisation, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

L'information géographique est la contribution à Colruyt Group des différents pays dans lesquels les entités sont situées ; toutes les entités de Colruyt Group y sont incluses.

	Belgique		France		Autres		Total	
(en millions EUR)	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24	2024/25	2023/24
Chiffre d'affaires	9.861,8	9.802,0	1.014,4	957,6	87,1	85,1	10.963,4	10.844,7
Actifs non courants ⁽¹⁾	3.199,4	3.004,0	327,2	332,7	62,9	59,0	3.589,5	3.395,6

⁽¹⁾ Les actifs non courants se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des autres créances (>1 an).

4 Chiffre d'affaires

(en millions EUR)	2024/25	2023/24 ⁽¹⁾
Food	10.440,6	10.273,1
Commerce de détail (Retail)	8.834,8	8.806,3
Colruyt Belgique et Luxembourg ⁽²⁾	6.951,8	6.943,7
Okay, Bio-Planet et Cru	1.167,8	1.146,2
Colruyt France (incl. DATS 24 France)	715,2	716,4
Commerce de gros ⁽³⁾	1.246,0	1.166,7
Foodservice	332,3	273,2
Production Food	27,5	26,9
Santé & Bien-être et Non-Food	499,6	547,5
Santé et Bien-être ⁽⁴⁾	234,4	244,0
Produits Non-Food ⁽⁵⁾	265,2	303,5
Activités de groupe, Real Estate et Énergie	23,2	24,2
Autres activités	23,2	24,2
Chiffre d'affaires total Colruyt Group	10.963,4	10.844,8

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison de la révision des secteurs opérationnels. Cf. note 3. Secteurs opérationnels pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

⁽²⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Comarché, mais ne comprend pas celui de Colex (qui fait partie du Commerce de gros) et de la production Food.

⁽³⁾ Y compris le chiffre d'affaires de Colex. L'exercice 2024/25 comprend 12 mois de résultats de Degrenne Distribution, contre 9 mois seulement (depuis juillet 2023) pour l'exercice 2023/24.

⁽⁴⁾ L'exercice 2023/24 comprend 15 mois de résultats de Newpharma en raison d'une prolongation de l'exercice, contre 12 mois pour l'exercice 2024/25.

⁽⁵⁾ L'exercice 2024/25 comprend 10 mois de résultats de The Fashion Society, contre 12 mois pour l'exercice 2023/24.

5 Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence, s'élevait à 25,21%.

Les règles du deuxième pilier du modèle visent à examiner l'impôt supporté par les grandes multinationales par juridiction au regard d'un taux d'imposition minimum de 15% et à retenir ce taux en guise d'impôt minimum. En tant que multinationale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à EUR 750 millions, Colruyt Group est soumis au Pilier Deux. La législation sur l'impôt minimum a été adoptée en Belgique et dans un certain nombre d'autres juridictions où opère Colruyt Group. La législation s'applique à Colruyt Group à partir de l'exercice 2024/25.

Colruyt Group a évalué l'exposition potentielle aux impôts complémentaires du Pilier Deux dans les juridictions concernées et ne s'attend pas à une exposition significative.

L'application des dispositions transitoires des « régimes de protection » (de minimis, taux d'imposition effectif simplifié, exclusion de bénéfices liée à la substance) a été examinée au 31 mars 2025 et il a été procédé à d'autres évaluations si nécessaire. Sur la base de ces évaluations ainsi que de la législation et des directives actuelles, Colruyt Group a estimé qu'aucune provision supplémentaire pour l'impôt sur les bénéfices ne devait être comptabilisée.

Colruyt Group continuera à suivre l'évaluation et à l'affiner au fur et à mesure que la législation et les lignes directrices deviennent disponibles.

Colruyt Group applique l'exception obligatoire et temporaire pour la comptabilisation et la présentation d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés, conformément aux règles du deuxième pilier du modèle.

6 Dividendes

Le Conseil d'administration proposera un dividende brut de EUR 1,38 par action à l'Assemblée générale des actionnaires du 24 septembre 2025. Le dividende n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'exercice 2024/25. L'exercice précédent, le dividende s'élevait à EUR 2,38 par action. Il comprenait le dividende brut ordinaire de EUR 1,38 en complément du dividende intérimaire brut de EUR 1,00 par action qui a été payé le 22 décembre 2023 dans le cadre de la plus-value réalisée sur la vente de Parkwind.

7 Modifications du périmètre de consolidation

7.1 Cessions de filiales

À la fin mars 2024, Colruyt Group a conclu un accord avec la direction de Supra Bazar en vue de la vente de 100% des actions de la SA Dreambaby. La transaction a été finalisée à la fin du mois de mai 2024. Depuis le 1^{er} juin 2024, Dreambaby n'est plus consolidée intégralement. Pour les deux premiers mois de l'exercice 2024/25, le résultat de la SA Dreambaby est présenté en tant que « résultat des activités non poursuivies ».

7.2 Actifs détenus en vue de la vente / activités non poursuivies

À la fin de l'exercice 2024/25, aucune activité n'est classée en tant qu'« Actif détenu en vue de la vente ».

À la fin de l'exercice 2023/24, les actifs de la SA Dreambaby étaient classés en tant qu'« Actifs détenus en vue de la vente », après la conclusion d'un accord avec l'acquéreur en date du 25 mars 2024 en vue de l'acquisition de 100% des actions de Colruyt Group. Pour de plus amples informations sur cette transaction au cours de l'exercice 2024/25, cf. note 7.1. « Cessions de filiales ».

En 2024/25, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies comprenait un effet positif unique de EUR 2,7 millions.

Au cours de l'exercice 2023/24, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies s'élevait à EUR -20,9 millions et se composait :

- du résultat de la SA DATS 24 pour un montant de EUR 7,4 millions (pour une période de deux mois),
- du résultat de la SA Dreamland pour un montant de EUR -14,3 millions (pour une période de six mois et incluant un coût de restructuration de EUR 6,5 millions),
- du résultat de la SA Dreambaby pour un montant de EUR -9,2 millions (pour une période de douze mois),
- de la plus-value réalisée sur la vente de la SA DATS 24 pour un montant de EUR 8,5 millions,
- d'une moins-value réalisée sur la vente de la SA Dreamland pour un montant de EUR -3,6 millions,
- d'un effet négatif unique d'un montant de EUR -9,6 millions pour la SA Dreambaby, entre autres dans le cadre de la vente à la direction de Supra Bazar.

7.3 Regroupements d'entreprises

Le 10 décembre 2024, Colruyt Group a pris le contrôle de 100% des actions de NRG et cette filiale a été comptabilisée en tant que filiale dans les chiffres consolidés. Colruyt Group a acquis par ce biais 40 clubs de fitness en Belgique. Les activités de NRG sont présentées comme faisant partie du secteur opérationnel « Santé & Bien-être et Non-Food ». La transaction a engendré un goodwill de EUR 22,0 millions. Le goodwill est étayé par les synergies futures qui seront générées par l'intégration au sein de Colruyt Group. Ces synergies seront générées, entre autres, par de nouvelles opportunités commerciales et des gains d'efficacité en termes de coûts.

Il n'y a pas eu d'autres modifications significatives du périmètre de consolidation.

8 Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions significatives avec des parties liées au cours de l'exercice 2024/25.

9 Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

(en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	12,3	12,3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	44,7	-	15,0	59,7
Placements en titres à revenu fixe	15,5	-	-	15,5
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	43,0	-	43,0
Actifs courants				
Dépôts à terme	-	-	-	5,0
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	632,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	626,8
Total actifs financiers au 31 mars 2025	60,2	43,0	27,3	1.394,6
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Non courants				
Obligation retail verte à taux fixe	256,8	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts	-	175,0	-	175,0
Courants				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	140,2
Dettes commerciales	-	-	-	1.385,7
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	401,3
Total passifs financiers au 31 mars 2025	256,8	175,0	-	2.353,3

(en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	12,0	12,0
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	150,8	-	15,4	166,2
Placements en titres à revenu fixe	20,9	-	-	20,9
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	48,2	-	48,2
Actifs courants				
Dépôts à terme	-	-	-	53,8
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	670,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	774,6
Totaal financiële activa per 31 maart 2024	171,7	48,3	27,4	1.746,4
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Non courants				
Obligation retail verte à taux fixe	256,2	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts	-	269,2	-	269,2
Courants				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	157,5
Dettes commerciales	-	-	-	1.406,1
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	351,3
Total passifs financiers au 31 mars 2024	256,2	269,2	-	2.435,3

Par rapport à l'exercice précédente, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, il n'y a pas eu de changement dans la classification des actifs et passifs financiers et il n'y a pas eu de modification des techniques d'évaluation appliquées.

Selon les estimations, la valeur comptable des actifs et passifs financiers courants évalués au coût amorti approche raisonnablement leur juste valeur en raison de la courte durée.

La juste valeur des emprunts bancaires et autres dettes à long terme est assimilée à la valeur nominale des prêts vu l'absence de différence significative entre les deux. Colruyt Group ne recourt pas à des modèles complexes pour déterminer leur juste valeur.

Au 31 mars 2025, le montant total des passifs financiers s'élevait à EUR 2.353,3 millions (soit 36,4% du total du bilan) et se composait principalement de ce qui suit :

- Une obligation retail verte de EUR 250,0 millions avec un remboursement prévu en février 2028. Des coupons d'intérêt d'une valeur de EUR 10,6 millions sont payables annuellement ;
- Les prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts s'élèvent à EUR 302,6 millions (EUR 415,8 millions au 31 mars 2024) et comprennent entre autres, au 31 mars 2025, des financements à court terme pour un montant de EUR 32,9 millions ;
- Les passifs de location de Colruyt Group s'élèvent à EUR 401,3 millions (dont EUR 374,7 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice actuel, alors qu'ils s'élevaient à EUR 351,3 millions (dont EUR 324,2 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice précédent. Les passifs de location sont comptabilisés à un taux d'intérêt fixe;

- Les dettes commerciales s'élèvent à EUR 1.385,7 millions.

Le total des actifs financiers, hors trésorerie et équivalents de trésorerie, s'élève à EUR 767,8 millions au 31 mars 2025 et se compose principalement de ce qui suit :

- Fonds monétaires pour un montant de EUR 43,8 millions (instruments de capitaux propres),
- Créances commerciales et autres créances pour un montant de EUR 632,2 millions.

Colruyt Group aspire à disposer à tout moment de suffisamment de lignes de crédit et d'instruments du marché des capitaux (dont les billets de trésorerie) en guise de réserve afin de limiter au maximum le risque de liquidité pour le groupe. Dans ce cadre, une facilité de crédit renouvelable engagée a été conclue avec un syndicat bancaire pour un montant de EUR 670,0 millions, aucun crédit n'ayant été tiré au 31 mars 2025. Par ailleurs, Colruyt Group conserve différentes lignes de crédit bilatérales auxquelles il est recouru.

Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change, sans fins spéculatives.

10 Actifs et passifs éventuels

Il n'y a pas eu de changement significatif au niveau des actifs et passifs éventuels par rapport au 31 mars 2024, comme détaillé à la note 28. de notre rapport annuel 2023/24.

11 Événements postérieurs à la date de clôture

A. France

Le 16 juin 2025, Colruyt Group a reçu une promesse unilatérale d'achat (la « Promesse d'Achat ») du Groupement Mousquetaires, qui s'engage à acquérir 81 magasins Colruyt Prix Qualité et 44 stations DATS 24, emportant le transfert automatique des salariés concernés, pour un montant total d'environ 215 millions d'euros, auquel s'ajouterait le stock de marchandises transféré.

Ce projet repose sur une promesse unilatérale d'achat consentie par le Groupement Mousquetaires pour le compte de ses adhérents, acceptée par Colruyt Group en tant qu'offre via la Promesse d'Achat. Les instances représentatives du personnel de Colruyt Retail France SAS seront informées et consultées sur cette opération. La décision d'exercer ou non la Promesse d'Achat sera prise par Colruyt Group à l'issue de cette procédure.

L'opération reste soumise aux autorisations réglementaires habituelles, notamment de l'Autorité de la concurrence française. La réalisation de l'opération envisagée devrait avoir lieu au premier semestre 2026.

Les activités intégrées en France représentent une perte opérationnel de plus de 20 millions d'euros dans les chiffres consolidés de Colruyt Group pour l'exercice 2024/25. Si l'opération avec le Groupement Mousquetaires et ses adhérents devait se concrétiser après la procédure d'information-consultation ainsi que d'éventuelles transactions avec d'autres parties concernant les actifs restants des activités intégrées en France, des effets uniques seraient constatés en 2025/26, notamment sous forme de plus ou moins-values (encore à déterminer) et de coûts de restructuration (encore à déterminer). Les activités intégrées en France seront présentées comme activités non poursuivies dans les comptes consolidés de l'exercice 2025/26 (et l'exercice 2024/25 sera retraité à des fins de comparaison, et ce uniquement dans les informations consolidées de l'exercice 2025/26).

B. Foodbag

En avril 2025, Colruyt Group a porté sa participation dans la SA Smartmat, spécialiste des box repas sous la marque Foodbag, de 41,36% à 100%, les actions restantes ayant été acquises à la SA Korys Investments et aux fondateurs restants. Jusqu'à l'exercice 2024/25 inclus, la SA Smartmat était comptabilisée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group selon la méthode de mise en équivalence. Après cette transaction, la SA Smartmat sera intégralement consolidée à partir de début avril 2025.

Cette transaction devrait donner lieu aux impacts suivants au cours de l'exercice 2025/26 :

- l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group présentera une sortie nette d'environ EUR 50 millions ;
- le compte de résultats de Colruyt Group comprendra un effet positif unique de EUR 10 à 15 millions (présenté en tant que quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence) ;
- un goodwill d'environ EUR 90 millions. Conformément à l'IFRS 3, une allocation du prix d'acquisition sera encore réalisée et le montant du goodwill n'est donc pas encore définitif.

La valeur a été déterminée par l'application de méthodes de valorisation conformes au marché. Dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts, les mesures requises ont été prises lors de la transaction initiale en février 2022, lorsque Colruyt Group a acquis 41,36% des actions de la SA Smartmat. Dans ce cadre, des options d'achat et de vente ont également été prévues et ont été exercées en avril 2025.

C. Delitraiteur

En octobre, Colruyt Group a conclu un accord en vue de l'acquisition de 100% des actions de la SA Delitraiteur. Delitraiteur compte 40 magasins en Belgique et un au Grand-Duché de Luxembourg, qui, à l'exception de trois d'entre eux, sont exploités par des entrepreneurs indépendants. Les magasins sont ouverts 7 jours sur 7 de 7.30h à 22 h et proposent à la fois des solutions repas et un large éventail de produits alimentaires. Cette acquisition a été approuvée en mai par l'Autorité belge de la concurrence. La transaction a été finalisée fin mai/début juin ; depuis le début du mois de juin 2025, Delitraiteur est intégralement comptabilisée dans les chiffres consolidés de Colruyt Group. En tant que distributeur belge, Colruyt Group pourra ainsi poursuivre sa croissance et le développement d'une offre axée sur la commodité pour les clients.

D. Actions propres

En 2024/25, 4.414.803 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 174,8 millions.
En décembre 2024, 3.000.000 d'actions propres ont été détruites.

À l'issue de l'exercice, 186.066 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 7,1 millions.

Au 13 juin 2025, Colruyt Group détenait 3.804.237 actions propres, soit 3,06% du nombre total d'actions émises.

E. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

12 Confirmation de l'information reprise dans le communiqué de presse

Le commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Eef Naessens, confirme que ses contrôles, effectués de façon approfondie, n'ont mis en lumière aucune correction significative qui aurait dû être apportée aux informations comptables reprises dans le communiqué de presse.

13 Définitions

Pour la description des définitions, nous renvoyons à la partie « Rapport financier » (page 255) du rapport annuel 2023/24.

Hal, le 13 juin 2025

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

